

Chez nous et à l'étranger

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 75

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Association suisse pour le suffrage féminin

56e Assemblée des délégués

SOLEURE, 3 et 4 juin 1967

Samedi 3 juin
Salle du Grand Conseil, Hôtel de Ville

Dès 14 h. A l'entrée de la salle, distribution des cartes de vote et de banquet

14.45-17.45 **Séance privée** pour les délégués et les membres

16.00-16.30 Suspension de la séance et rafraîchissements
Repas du soir à volonté dans les hôtels Landhaus

20.15 Colloque public

Quels sont les moyens qui permettraient aux Suissesses d'obtenir les droits politiques le plus rapidement possible ?
Service social obligatoire pour jeunes filles ?

Participants :

M. F.-J. Jeger, dr jur., conseiller d'Etat, Soleure

M. W. Vogt, conseiller d'Etat, Granges

M. E. Kiefler, député, Wangen b.O.

Mme L. Ruckstuhl, dr jur., présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, Wil SG

Mlle K. Feldges, Oberbipp

Mme B. Glutz-Lutz, pharmacienne, Hägendorf, Basel

Président du colloque :
F. Salzmann, Radio-Berne

Dimanche 4 juin

7.45 Messe, à la Jesuitenkirche

8.15-9.00 Service eucuménique
M. A. Cadotsch, cath., dr en théologie
Mme K. Feldges-Oeri, pasteur prot.
M. W. Flückiger, pasteur cath.-chrétien
Salle du Grand Conseil, Hôtel de Ville

Dès 9 h.30 A l'entrée de la salle : Vente des billets pour le Weissenstein et pour les musées

9.45 **Assemblée des délégués**

11.30 Apéritif dans la Tour de la Porte de Bâle

12.00 Banquet à l'Hôtel de la Couronne, 1er étage

14.25 ou 15.03 Départ de Soleure, gare centrale, par train pour Oberdorf et par télésiège pour le Weissenstein, Fr. 6.- (billet collectif)

ou à volonté :
15.00 Visite du trésor de St-Ours ; du musée : collections Amiet et Buchser ; du musée Blumenstein « L'habitation patricienne au XVIIIe siècle ». Prix total Fr. 1.50

Au comité de l'Alliance

Entre autres : la Suisse à l'ONU, la femme à l'Expo de Montréal

Lors de sa séance du 6 avril 1967, le comité de l'ASF avait un ordre du jour chargé, et il s'est occupé de problèmes fort divers.

La position de l'Alliance sur la question d'un service social obligatoire pour les jeunes filles a été débattue de façon inexacte dans le compte-rendu d'une interview parue dans un illustré et, malheureusement, celui-ci a refusé de publier la mise au point de ces renseignements erronés.

Une commission spéciale a été désignée pour faire connaître l'enquête sur les programmes scolaires dans les différents cantons. Cette étude montre qu'il y a des différences entre les programmes destinés aux garçons ou aux filles pour certaines branches déterminées, par exemple pour le calcul. Ceci a des effets fâcheux lorsque les jeunes filles veulent par la suite se préparer à certaines professions. La commission suisse pour l'Unesco s'est prononcée de façon très positive sur cette intéressante enquête.

Le comité ne s'est pas attardé longtemps sur l'assemblée des délégués de l'Alliance, qui aura lieu à Genève, les 20 et 21 mai, car sa préparation est déjà bien avancée. La table ronde sur le service social volontaire et sur la préparation au travail social professionnel groupera des orateurs et des participants, ceux-ci vont se réunir pour un entretien préparatoire. Il est très réjouissant d'apprendre que l'on peut recommander les demandes d'affiliation de quatre associations dans la catégorie A et de deux dans la catégorie B.

Le comité a discuté de la journée d'information prévue pour la deuxième moitié de septembre, au cours de laquelle seront examinés les problèmes relatifs à une éventuelle entrée de la Suisse dans l'ONU.

Plusieurs décisions ont été prises pour compléter l'effectif de diverses commissions. Comme toujours, c'est avec intérêt que l'on a pris connaissance des rapports des membres du comité qui ont assisté aux assemblées d'associations membres. Ainsi Mlle Cantoreggi s'est rendue à la maison de vacances Alabardia à San Nazzaro, pour y assister à l'assemblée des diététiciennes et elle recommande cet établissement où l'on peut apprendre l'art de préparer des menus de régimes. Mme Morel a parlé du travail de la commission pour la nouvelle tenue de sortie de nos soldats.

En fin de séance, on a appris qu'il y aurait une « Semaine de la femme » à l'Expo de Montréal et que, dans le pavillon suisse, quatre à cinq vitrines pourraient être mises à disposition pour y présenter divers aspects de la situation de la femme dans notre pays.

Haute-Couture
Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

Le Droit des Femmes fait le point des dernières élections françaises

FRANCE

Le lièvre, l'écrevisse et la tortue

A la première Assemblée Nationale de 1946, elles étaient 39. Leur représentation semblait avoir bondi comme un « lièvre » ; à ce moment, elles formaient le 6,31 % des députés qui étaient 518 au total ; leur pourcentage était le plus élevé d'Europe et permettrait tous les espoirs.

De 1946 à 1962, leur nombre décroît régulièrement à chaque élection, pour n'atteindre plus que 8 au cours de la dernière législature avec un pourcentage de 1,64.

Contrairement à nos craintes, exprimées en raison du nombre des candidatures féminines qui étaient à peu près le même qu'en 1962, les élections de 1967 ont très légèrement accru le nombre des députées. Elles sont 11 aujourd'hui, soit 3 de plus, formant un pourcentage de 2,25.

Elles ont avancé très doucement ; nous souhaiterions pouvoir dire « mais sûrement », comme « la tortue » ; et espérer que bientôt elles dépasseront le lièvre qu'elles étaient en 1946.

Toutes les députées sortantes ont été réélues ; parmi elles nous avons été particulièrement heureuses du succès remporté par Mme Thome-Patenôtre qui, toujours, soutient efficacement notre action. Mme Launay a perdu son siège, M. Habib Deloncle, qu'elle remplaçait, ayant été réélu et ne faisant plus partie du gouvernement. Parmi les onze députées, une, Mme Batié, est entrée à l'Assemblée en qualité de remplaçante de M. Frey, Ministre d'Etat. Voici la liste de nos députées :

Six UNR : Mmes Baclét, Batié, de la Chevrolière, de Hauteclouque, Ploux, Mlle Diensch. Une Fédération de la gauche : Mme Thome-Patenôtre. Quatre communistes : Mmes Prin, Privat, Vaillant-Couturier, Vergniaud. Soit 2 UNR et 2 communistes de plus.

Elles sont membres de quatre des six Commissions permanentes de l'Assemblée, absentes de celles de la Défense Nationale et de la Production. Mlle Diensch préside la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales. La presse a écrit, par erreur, que c'était la première fois qu'une femme accédait à de telles fonctions. L'Assemblée Nationale de 1946 avait élu une femme présidente de la Commission du Ravitaillement.

Le Bureau de l'Assemblée Nationale compte quatre femmes, ce qui n'est pas non plus une innovation. Deux vice-présidentes : Mme Thome-Patenôtre et Mme Vaillant-Couturier ; la première occupe ce poste pour la quatrième fois, la seconde pour la troisième fois. Deux femmes figurent parmi les secrétaires : Mmes Ploux et Vergniaud.

En dépit de postes importants laissés aux femmes dans la nouvelle Assemblée, il n'en

reste pas moins qu'elles ne viennent d'opérer qu'une avance de 0,61 %. Comment peuvent-elles représenter la majorité du pays que sont les femmes, en ne formant qu'un peu plus de 2 % du nombre des Députés ? Espérons qu'enfin elles vont prendre conscience de leur mission et vouloir remplir leur devoir en travaillant dans les domaines de la politique et des syndicats, afin de pouvoir être présentes, en nombre suffisant et dans les circonstances valables, aux prochaines élections. Ajoutons que nous avons adressé au Général de Gaulle la lettre suivante, qu'il nous a « remercié », sans rien de plus.

Andrée Lehmann

Le 4 mars 1967.

A Monsieur le Général de Gaulle, Président de la République.

Au moment où, conformément à la Constitution, vous allez nommer le Premier Ministre chargé de former le nouveau Gouvernement, nous nous permettons de vous exprimer notre espoir de voir figurer quelques femmes dans le prochain Gouvernement.

Vous savez, Monsieur le Président, mieux que personne, que de très nombreuses Françaises honorent leur pays par leurs mérites et leurs compétences dans tous les domaines, et qu'il est aisé de choisir parmi elles les plus dignes de le servir. Les femmes membres de la dernière Assemblée Nationale viennent toutes d'être réélues, ce qui démontre qu'elles n'ont pas déçu la confiance de leurs électeurs.

Vous ignorez certainement pas non plus, que 28 Etats, les uns industrialisés, les autres en voie de développement, ont fait entrer une ou plusieurs femmes dans leurs Gouvernements, certains leur confiant même un des principaux portefeuilles. L'Angleterre, berceau de la démocratie européenne, compte actuellement sept femmes parmi les membres de son Gouvernement. La Suède, la Finlande, l'Italie : deux.

Nous admettons sans réserve votre volonté de voir figurer la France parmi les premiers pays du monde, mais nous savons aussi que la civilisation d'un peuple se mesure à la place qu'il réserve à la femme. Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président de la République, les assurances de notre respectueuse considération.

La présidente.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES
AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

Carmen-Sylva, la reine-poète

par Yvonne Cantacuzène

Un document inédit

(Suite)

Ses œuvres maîtresses

« Avec le temps, ses poésies ont pris une large envergure. Les recueils « Meine Ruh » (1884) composés de ballades et de romances ; et d'un délicieux chapitre sur la mère et l'enfant ainsi que « Mein Rhein » (1884) quatrains consacrés au grand fleuve de son pays natal, marquent l'apogée de son talent de poète. Il reste encore à mentionner une collection de chants populaires (roumains) de la Vallée de la Dâmbovitza ? « Frauenmut » (Courage féminin) poème dramatique ; puis trois charmants recueils de chants (1890) « Heimathlieder », « Meerlieder » et « Handwerkerlieder », ces deux derniers mis en musique par A. Bungert ».

En prose, Carmen Sylva a adopté de préférence le conte et la nouvelle. La plupart ont été traduits en plusieurs langues, surtout en roumain. Les « Contes du Pelesh »⁴ et autres ballades roumaines ont eu le plus vif succès (Paris 1887) « Es klopft » (Qui frappe ?) est précédé d'une brillante préface de Pierre Loti dont la reine traduisit en allemand « Pêcheur d'Islande » et qui eut l'honneur d'être son hôte au Château de Pelesh, résidence d'été des souverains de Roumanie.

— « La Sapho de Grillparzer ? est-elle une belle œuvre ? » demande Carmen Sylva dans une de ses lettres. Et elle déclare : « J'ai refusé de lire cette pièce. L'idée qu'une femme aussi géniale que la grande poétesse grecque se soit tuée pour un misérable petit bout d'homme comme ce Phaon, m'a toujours irritée ! » Elle ne croyait pas à la légende.

Elle-même écrivit un poème sur Sapho (1880) en s'inspirant simplement des beautés de la Nature et de la radieuse jeunesse qui l'entourait en la personne de ses filles d'honneur. De même que pour le poème de « Hammerstein » composé à la même époque, le charme de ses vers, la richesse de ses images, prêtent à ces deux créations une réelle valeur lyrique. « Leitend's Erdogang » série de contes symbolisant la douleur répandue dans le monde ; et « Jéhovah » poème philosophique sur la recherche de l'existence de Dieu, dévoilent le fond de l'âme dramatique de la poétesse.

Une chaleur humaine bienfaisante

Il ne faudrait pourtant pas croire, d'après l'amertume exprimée par ces réflexions, que Carmen Sylva se soit farouchement murée dans sa douleur et que son cœur se soit fermé à la vie. Non, certes. Elle a aimé la vie dans toutes ses manifestations. Elle l'a aimée de tout son cœur de femme, de toute sa nature d'artiste, de toute son âme de reine. Si, dans le silence des nuits qu'elle consacrait à la création de ses œuvres poétiques, elle descendait dans les profondeurs de son âme inconsolable, ses journées appartenaient à son entourage, à son peuple, à tous ceux qui venaient à elle et qu'elle accueillait de son geste large⁶.

Sa bonté encourageait chacun à déposer entre ses mains bienfaisantes les soucis, les chagrins. Personne ne la quittait sans se sentir apaisé, consolé. Elle possédait le don de s'identifier à ses visiteurs.

² Dâmbovitza : rivière qui traverse Bucarest, affluent du Danube.

³ G. Pavlovski, même ouvrage.

⁴ Pelesh, nom du torrent qui arrose Sinaia, résidence d'été des souverains.

⁵ Grillparzer : poète autrichien, auteur de drames.

⁶ Queen Maria of Roumania : The Story of my Life : ...« her large generous heart and wide sweeping gestures of welcome which made me declare that she felt like Mother Earth embracing Humanity. »

¹ Voir « Femmes Suisses » du 17 juillet 1965.

² DAVILA — par Dorette Berthoud, éd. de la Baconnière, Neuchâtel.

(à suivre)